

C3D STAPS

Attendus et critères généraux d'examen des vœux Parcoursup 2026

Coordination : Armel Crétual (Secrétaire Général et Premier Vice-Président de la C3D STAPS, chargé de l'orientation)

Commission orientation de la C3D STAPS : Fabienne Fabre (U. Lyon 1), Béatrice Ferry (U. Limoges), Tanguy Fétiveau (U. Nantes), Murielle Garcin (U. Lille), Emmanuelle Patout (U. Orléans), Franck Renard (U. Lorraine), Jean-Christophe Weckerle (U. Lyon), Côme Filière (Anestaps), Justin Debève (C3D STAPS)

Attendus nationaux communs à toutes les formations de licence STAPS

Conformément aux principes votés par le Conseil d'Administration de la C3D STAPS, les Commissions d'Examen des Vœux (CEV) de chaque composante STAPS attribuent à chaque candidat.e une note sur 20, après une lecture qualitative des dossiers. Cette note permet d'élaborer le classement différencié des candidats aux formations STAPS et/ou aux formations STAPS/LAS.

Le calcul de cette note repose sur l'évaluation quantifiée de 5 attendus, correspondant aux compétences souhaitées à l'entrée en formation en STAPS :

- Attendu 1 : Disposer de compétences scientifiques (Coefficient 40)
- Attendu 2 : Disposer de compétences argumentaires et littéraires (Coefficient 40)
- Attendu 3 : Disposer de compétences sportives (Coefficient 30)
- Attendu 4 : Manifester de l'intérêt pour l'exercice de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes (Coefficient 20)
- Attendu 5 : Disposer des méthodes de travail et de l'autonomie nécessaires pour réussir des études universitaires en STAPS (Coefficient 20)

Ces coefficients permettent de garantir statistiquement que chaque attendu pèse bien de manière équivalente sur le calcul de la note finale. En effet, une note avec un coefficient 40 et une distribution resserrée (un écart-type de 2, une plage effective entre 7 et 15) a au final le même caractère discriminant dans la moyenne globale qu'une note avec un coefficient 20 et une distribution plus large (un écart-type de 4, une plage effective entre 2 et 18).

Les notes des attendus 1 et 2 sont déterminées grâce aux résultats scolaires obtenus au cours des 3 trimestres (ou 2 semestres) de première, des 2 premiers trimestres (ou premier semestre) de terminale et au baccalauréat (lorsqu'elles sont disponibles). Ceci est également le cas pour les candidats en réorientation. En cas de redoublement, les résultats pris en compte sont ceux de l'année de redoublement.

Les notes des attendus 3 et 4 sont déterminées à partir d'un questionnaire à remplir obligatoirement dans Parcoursup. Une candidature ne peut pas être validée sans avoir répondu à ces 4 questions. L'attendu 3 est calculé à partir des réponses aux questions 1 et 2 et des notes d'EPS obtenues au cours des 3 trimestres (ou 2 semestres) de première, des 2 premiers trimestres (ou premier semestre) de terminale et au baccalauréat (lorsqu'elles sont disponibles). L'attendu 4 est calculé à partir des réponses aux questions 3 et 4.

Pour les questions 1, 3 et 4, les candidats doivent impérativement déposer les pièces justificatives du niveau déclaré. Dans le cas d'un niveau lié à un document officiel tel qu'un diplôme, une certification, un contrat de travail, etc. officiel (*en bleu dans chaque tableau*), il faut impérativement fournir une copie de ce document. Dans les autres cas, lorsque le tableau mentionne « Attestation » (*en rouge dans chaque tableau*), il est fortement recommandé aux candidat.es d'utiliser le modèle d'attestation C3D STAPS incluant le numéro Parcoursup (modèle téléchargeable *via* le QR code ci-contre (ou en cliquant sur [Modèle d'attestation](#))).



En cas d'absence de pièce justificative conforme aux indications figurant dans le tableau ci-dessous, le niveau sera ramené au niveau « a ».

La note de l'attendu 5 est calculée différemment selon que le candidat est bachelier de l'année ou réorienté.

Le dispositif national de calcul repose sur l'Outil d'Aide à la Décision de la plateforme Parcoursup. Valorisant les compétences fortes des candidats, il est présenté ci-dessous pour chacun des attendus. En cas d'égalité de points, les candidats sont départagés par leurs notes en Français.

Les modalités d'appréciation des baccalauréats antérieurs ont été conservées pour le calcul des notes des candidats à la réorientation. Des ajustements sont mis en œuvre par les CEV afin de normaliser les chances d'accès des bacheliers de l'année et celles des bacheliers des années antérieures.

Les candidats aux DEUST, aux formations STAPS/LAS, passerelles kiné ou autres parcours spécifiques de Licence 1 sont traités en première intention avec les règles nationales de la C3D STAPS, mais sont soumis à des ajustements en fonction des orientations prises par les CEV locales. Ces ajustements sont généralement précisés dans les attendus locaux, propres à chaque organisme de formation.

Critères généraux d'examen des vœux pour l'attendu 1 : Compétences scientifiques (coefficient 40) et l'attendu 2 : Compétences littéraires et argumentaires (coefficient 40)

Les modalités de calcul de la note sur 20 obtenue dans chaque domaine de compétence sont explicitées de façon simplifiée ci-dessous sur la base des résultats scolaires remontés dans Parcoursup.

Dans la mesure où les épreuves terminales de spécialités sont désormais passées au mois de juin, les résultats obtenus lors d'épreuves terminales nationales (notes du bac) sont valorisés au même niveau que les résultats obtenus en contrôle continu.

Pour chacun des attendus 1 et 2, une modulation de la moyenne sur 20 est effectuée selon le type de bac :

- Bac général : +2 pts sur la moyenne sur 20 (sans pouvoir dépasser 20)
- Bac technologique : +1 pt sur la moyenne sur 20 (sans pouvoir dépasser 20)
- Bac professionnel : pas de modulation

- **Pour les bacs généraux**

Tous les parcours de spécialités sont pris en compte.

Une valorisation plus importante est attribuée aux candidats qui choisissent des spécialités renforçant les attendus 1 puisqu'ils sont moins représentés dans l'ensemble commun.

Une modulation de +2 pts est attribuée à tous les bacheliers généraux.

	Discipline	Attendu 1 Compétences scientifiques	Attendu 2 Compétences littéraires et argumentaires
Enseignements communs	Répartition des coefficients sur les 7 enseignements	40%, soit coefficient 16	60%, soit coefficient 24
	Français		40%
	Histoire géographie		15%
	Enseignement moral et civique		5%
	Langues vivantes A et B		10%
	EPS (évaluée dans l'attendu 3)		
	Philosophie		30%
	Enseignement scientifique et mathématique	100%	
Enseignements de spécialité en 1 ^{re}	Répartition des coefficients sur les 3 spécialités	30%, soit coefficient 12	20%, soit coefficient 8
	Arts		33,3%
	Biologie écologie	33,3%	
	Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques		33,3%
	Humanités, littérature et philosophie		33,3%
	Langues, littératures et cultures étrangères et régionales		33,3%
	Littérature et langues et cultures de l'Antiquité		33,3%
	Mathématiques	33,3%	
	Numérique et sciences informatiques	33,3%	
	Physique-chimie	33,3%	
	Sciences de la vie et de la Terre	33,3%	
	Sciences de l'ingénieur	33,3%	
	Sciences économiques et sociales	33,3%	
	Education Physique, Pratiques et Culture Sportives	33,3%	
Enseignements de spécialité en Terminale	Répartition des coefficients sur les 2 spécialités	30%, soit coefficient 12	20%, soit coefficient 8
	Arts		50%
	Biologie écologie	50%	
	Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques		50%
	Humanités, littérature et philosophie		50%
	Langues, littératures et cultures étrangères et régionales		50%
	Littérature et langues et cultures de l'Antiquité		50%
	Mathématiques	50%	
	Numérique et sciences informatiques	50%	
	Physique-chimie	50%	
	Sciences de la vie et de la Terre	50%	
	Sciences de l'ingénieur	50%	
	Sciences économiques et sociales	50%	
	Education Physique, Pratiques et Culture Sportives	50%	

- **Pour les bacs technologiques**

Tous les bacs technologiques sont traités de manière équivalente.
Une modulation de +1 pt est attribuée à tous les bacheliers technologiques.

	Discipline	Attendu 1 Compétences scientifiques	Attendu 2 Compétences littéraires et argumentaires
Enseignements communs	Français		40%
	Histoire géographie		15%
	Enseignement moral et civique		5%
	Langues vivantes		10%
	EPS (évaluée dans l'attendu 3)		
	Philosophie		30%
	Mathématiques	25%	
Spécialités STL en 1re	Physique chimie et Mathématiques	15%	
	Biochimie-Biologie	15%	
	Biotechnologie ou Sciences physiques et chimiques en laboratoire	15%	
Spécialités STL en Terminale	Physique chimie et Mathématiques	15%	
	Biochimie-Biologie-Biotechnologie ou Sciences physiques et chimiques en laboratoire	15%	
Spécialités ST2S en 1re	Physique-chimie pour la santé	15%	
	Biologie et physiopathologie humaines	15%	
	Sciences et techniques sanitaires et sociales	15%	
Spécialités ST2S en Terminale	Chimie, biologie et physiopathologie humaines	15%	
	Sciences et techniques sanitaires et sociales	15%	
Spécialités STI2D en 1re	Physique-Chimie et Mathématiques	15%	
	Ingénierie et développement durable	15%	
	Innovation technologique	15%	
Spécialités STI2D en Terminale	Physique-Chimie et Mathématiques	15%	
	Ingénierie, innovation et développement durable	15%	
Spécialités STAV en 1re	Gestion des ressources et de l'alimentation	15%	
	Territoires et sociétés	15%	
	Technologie	15%	
Spécialités STAV en Terminale	Gestion des ressources et de l'alimentation	15%	
	Territoires et technologie	15%	
Spécialités S2TMD en 1re	Culture et sciences chorégraphiques, musicales ou théâtrales	15%	
	Pratique chorégraphique, musicale ou théâtrale	15%	
	Économie, droit et environnement du spectacle vivant	15%	
Spécialités S2TMD en Terminale	Culture et sciences chorégraphiques, musicales ou théâtrales	15%	
	Pratique chorégraphique, musicale ou théâtrale	15%	
Spécialités STD2A en 1re	Physique-Chimie	15%	
	Outils et langage numérique	15%	
	Design et métiers d'arts	15%	
Spécialités STD2A en Terminale	Analyse et méthodes en design	15%	
	Conception et création en design et métiers d'art	15%	
Spécialités STMG en 1re	Sciences de gestion et numérique	15%	
	Management	15%	
	Droit et économie	15%	
Spécialités STMG en Terminale	Droit et économie	15%	
	Management, sciences de gestion et numérique	15%	

- **Les options**

Les options ci-dessous sont valorisées par un bonus de 0,5 point dans le calcul des notes /20 correspondant aux attendus 1, 2 ou 3 dès lors que les candidats y obtiennent une moyenne supérieure ou égale à 10/20.

Discipline	Attendu 1 Compétences scientifiques	Attendu 2 Compétences littéraires et argumentaires	Attendu 3 Compétences en sport
Arts			
LCA			
EPS			
LV3			
Mathématiques expertes			
Mathématiques complémentaires			
Droit et grands enjeux du monde contemporain			
Baccalauréat Français International (BFI)			

- **Pour les bacs professionnels**

		Attendu 1 Compétences scientifiques	Attendu 2 Compétences littéraires et argumentaires
Enseignements communs (60%, soit coefficient 24)	Enseignement moral et civique		33,3%
	Français		33,3%
	Histoire-géographie		33,3%
	Mathématiques	33,3%	
	Physique-chimie	33,3%	
	Prévention-santé-environnement	33,3%	
Spécialités de bac professionnel (40%, soit coefficient 16)	Moyenne générale dans la spécialité en classe de première (Notes d'Enseignement technologique et professionnel et notes de chef d'œuvre)	50%	50%
	Moyenne générale dans la spécialité en classe de terminale (Notes d'Enseignement technologique et professionnel et notes de chef d'œuvre)	50%	50%

- **Pour les candidats ne correspondant pas aux profils précédents (par exemple lorsque le baccalauréat a été obtenu il y a plus de 5 ans), une évaluation au cas par cas sera effectuée par les CEV afin de s'approcher au plus près des attendus et critères généraux d'examen des vœux nationaux.**

Critères généraux d'examen des vœux pour l'attendu 3 : Compétences sportives (coefficient 30)

- **Les notes d'EPS**

La moyenne générale sur 20 de toutes **les notes d'EPS** compte pour 30% de la note obtenue dans l'attendu 3 (coefficient 9).

Rappel : la spécialité Education Physique, Pratiques et Culture Sportives (EPPCS) est traitée dans l'attendu n°1 afin d'être valorisée au maximum pour un enseignement de spécialité.

• **Question n°1 du questionnaire Parcoursup STAPS**

La question n°1 posée dans le questionnaire Parcoursup permet de positionner le plus haut niveau de pratique sportive ou artistique du candidat en dehors de l'EPS. Le tableau page suivante précise la note sur 20 attribuée pour chaque niveau. Cette note compte pour 60% de la note sur 20 obtenue dans l'attendu 3 (coefficient 18).

Niv	Hors institution	Sport scolaire (UNSS / UGSEL)	Sport fédéral	Activités physiques artistiques ou émergentes	Pts
a		Pratique sportive occasionnelle (<i>Justification inutile</i>)			0
b	Pratique sportive régulière hors institution (<i>Auto-attestation précisant les conditions de pratique</i>)	Loisir (<i>Attestation du professeur d'EPS</i>) ou Niveau départemental (<i>Licence en cours</i>)	Loisir (<i>Licence en cours</i>)	Activités physiques artistiques (danse, cirque, etc.) ou émergentes (parkour, glisse urbaine, etc.) en école ou association depuis moins de 3 ans (<i>Auto-attestation précisant les conditions de pratique</i>)	2
c		Niveau régional (<i>Attestation par le professeur d'EPS</i>)	Niveau départemental (<i>Niveau actuel, attesté par le président du club</i>)	Activités physiques artistiques (danse, cirque, etc.) ou émergentes (parkour, glisse urbaine, etc.) en école ou association avec représentations depuis plus de 3 ans (<i>Attestation du directeur de l'école ou du président de l'association</i>)	7
d		Niveau national (<i>Attestation du professeur d'EPS</i>) ou Membre d'une section sportive scolaire régionale en lycée (<i>Attestation du responsable de la section</i>)	Niveau régional (<i>Niveau actuel, attesté par le président du club</i>)	Conservatoire régional de danse ou Ecole de cirque niveau régional (<i>Attestation du directeur de l'école ou du président de l'association</i>)	10
e		Membre d'un Sport études (Excellences ou niveau national) (<i>Attestation du responsable de la section Sport études</i>)	Niveau national (<i>Niveau actuel, attesté par un conseiller technique de la ligue ou de la fédération</i>) ou membre d'un pôle espoir national (<i>Niveau attesté par le numéro PSQS - Portail de Suivi du Quotidien du Sportif</i>)	Conservatoire national de danse ou Ecole nationale supérieure des arts du cirque (<i>Attestation du directeur de l'école ou du président de l'association</i>)	14
f			Sportif de haut niveau sur liste ministérielle élite, senior ou relève (<i>Niveau attesté par le numéro PSQS - Portail de Suivi du Quotidien du Sportif</i>) ou Sportif professionnel (<i>Contrat professionnel</i>) ou Sportif en centre de formation professionnelle (<i>Contrat de formation</i>)	Membre d'une troupe professionnelle dans les activités artistiques depuis au moins 2 ans (<i>Attestation du directeur de la troupe</i>)	20

- **Question n°2 du questionnaire Parcoursup STAPS**

La question n°2 du questionnaire Parcoursup permet d'estimer la diversité d'expériences sportives du candidat. Elle donne lieu à une note sur 20, comptant pour 10% dans l'attendu 3 (coefficient 3).

Attention, en cas de fausse déclaration, l'admission à la formation pourra être annulée.

La question est formulée comme suit :

« Dans la liste suivante, cochez par ordre décroissant (du meilleur niveau au moins bon niveau), les activités pour lesquelles vous estimez avoir au moins un niveau confirmé, c'est-à-dire au moins 2 ans de pratique régulière en dehors de l'EPS. »

La liste comprend une cinquantaine d'activités physiques, sportives ou artistiques. Le barème suivant est appliqué :

	Note sur 20
Aucune spécialité sportive	0
1 spécialité non présente dans la formation STAPS	5
1 spécialité présente dans la formation STAPS	10
2 spécialités non présentes dans la formation STAPS	15
Plus de 2 spécialités <u>ou</u> 2 spécialités dont au moins 1 présente dans la formation STAPS <u>ou</u> niveau e ou f à la question 1	20

- **Disposition spécifique aux sportifs de haut niveau**

Pour les sportifs de haut niveau sur liste ministérielle (élite, senior ou relève) ou les sportifs professionnels ou les sportifs en centre de formation professionnelle, la note de l'attendu 4, présenté ci-dessous, est majorée de 10 points sans pouvoir dépasser 20/20.

Critères généraux d'examen des vœux pour l'attendu 4 : Manifester de l'intérêt pour l'exercice de responsabilités collectives, associatives ou citoyennes (coefficient 20)

Les candidats doivent répondre à 2 questions dans le questionnaire Parcoursup permettant de positionner leur niveau global dans cet attendu. Pour chaque question, les tableaux ci-dessous précisent les notes attribuées aux différents niveaux de réponse possibles, ainsi que les justificatifs à fournir. Les notes aux questions 3 et 4 comptent chacune pour 50% de la note de l'attendu 4.

Un modèle d'attestation C3D STAPS incluant le numéro Parcoursup est téléchargeable pour pouvoir justifier les niveaux déclarés (voir QR code en page 1). En cas d'absence de pièce justificative conforme aux indications figurant dans le tableau ci-dessous, le niveau sera ramené au niveau « a ».

- Question 3 : qualifications ou engagements dans les domaines du secourisme, de l'arbitrage, de la vie civique, citoyenne ou associative ? (Une seule pièce ou attestation à déposer pour le plus haut niveau validé)

Niv	Secourisme	Arbitrage	Engagement civique, citoyen ou associatif	Pts
a	Formation scolaire au secourisme (Justification inutile)		Délégué de classe au lycée (Justification inutile)	1
b		Qualification d'officiel table de marque (chronométrage, scores, etc.) de niveau départemental (Justification inutile)	Membre d'une instance lycéenne : Conseil d'Administration, Conseil de discipline, Conseil Académique de la Vie Lycéenne, ... (Justification inutile) ou Jeune officiel UNSS (autre que arbitre/juge et coach) (Justification inutile)	4
c	Prévention et Secours Civique de niveau 1 (Diplôme du PSC1) ou Sauveteur Secouriste du Travail (Certificat SST) ou Cadet de la sécurité civile (Certificat de formation délivré par l'inspecteur d'académie, le directeur du SDIS ou le chef d'établissement)	Qualification d'officiel table de marque (chronométrage, scores, etc.) de niveau régional (Certification fédérale) ou Arbitre / juge UNSS / UGSEL de niveau départemental (Attestation du professeur d'EPS)	Membre du conseil d'administration d'une association extra-scolaire (Attestation du président)	8
d	Premiers secours en équipe niveau 1 (Diplôme du PSE1)	Qualification d'arbitre / juge fédéral de niveau départemental (Certification fédérale) ou Arbitre / juge UNSS / UGSEL de niveau régional (Attestation du professeur d'EPS)	Président d'une association (Déclaration auprès de la préfecture ou procès-verbal de l'Assemblée Générale électorale) ou Gendarme réserviste (Attestation du chef de caserne)	12
e	Premiers secours en équipe niveau 2 (Diplôme du PSE2) ou Brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique (Diplôme du BNSSA)	Qualification d'arbitre / juge fédéral de niveau régional minimum (Certification fédérale) ou Arbitre / juge UNSS / UGSEL de niveau national (Attestation du professeur d'EPS)	Service civique réalisé ou en cours (Contrat de service civique) ou Assistant d'éducation ou Assistant de Vie Scolaire pendant un an (Contrat de travail)	16
f			Engagé comme pompier volontaire (Contrat d'engagement signé par le chef de centre)	20

- Question 4 : qualifications ou expériences d'encadrement (Une seule pièce ou attestation à déposer pour le plus haut niveau validé)

Niv	Qualification ou Expériences d'encadrement	Pts
a	Aucune qualification ou expérience d'encadrement	0
b	Co-encadrement bénévole ponctuel au sein d'une association sportive, culturelle ou caritative <i>(Attestation du président de l'association)</i>	2
c	Stage théorique Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur <i>(Certificat de stage théorique)</i> <u>ou</u> Jeune coach UNSS <i>(Attestation du professeur d'EPS)</i>	4
d	Diplôme ou brevet d'encadrement fédéral de niveau 1 <i>(Diplôme attestant de la certification fédérale)</i> <u>ou</u> Encadrement bénévole régulier (hebdomadaire) au sein d'une association sportive, culturelle ou caritative pendant un an <i>(Attestation du président de l'association)</i>	8
e	Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur <i>(Diplôme du BAFA ou certificat de stage pratique validé)</i> <u>ou</u> Diplôme ou brevet d'encadrement fédéral de niveau 2 <i>(Diplôme attestant de la certification fédérale)</i> <u>ou</u> Validation de 2 Unités de Compétences d'un Certificat de Qualification Professionnelle <i>(Attestation du directeur de l'organisme de formation)</i>	12
f	Hors service civique, expérience rémunérée d'encadrement de public d'au moins 2 mois (ou 280h) cumulés dans le champ de l'animation, de l'accompagnement scolaire, péri ou extra-scolaire, ou du bien-être <i>(Contrat de travail stipulant explicitement les missions)</i>	16
g	Certificat de qualification professionnelle <i>(Diplôme du CQP)</i> <u>ou</u> Brevet Professionnel Jeunesse, Education Populaire et Sport <i>(Diplôme du BP JEPS)</i> <u>ou</u> Titre à Finalité Professionnelle d'encadrement sportif <i>(Diplôme du TFP)</i>	20

Critères généraux d'examen des vœux pour l'attendu 5 : Disposer des méthodes de travail et de l'autonomie nécessaires pour réussir des études universitaires en STAPS (coefficient 20)

- Pour les candidats passant leur baccalauréat cette année
 - Les indications figurant dans la « fiche avenir » sont évaluées par une note sur 20 qui compte pour 50% de la note de l'attendu 5. Le barème est le suivant :

	Peu démontré	Assez satisfaisante	Satisfaisant	Très satisfaisant
Méthode de travail (coefficient 6)	5	10	15	20
Autonomie (coefficient 6)	5	10	15	20
Engagement citoyen, esprit d'initiative (coefficient 2)	Non : 0			Oui : 20
Capacité à s'investir (coefficient 3)	5	10	15	20
Capacité à réussir (coefficient 3)	5	10	15	20

- Pour 25%, la moyenne sur 20 des notes suivantes : moyenne générale à l'année de première ; moyenne générale à l'année de terminale ; moyenne des épreuves anticipées du bac.
- Pour 25%, le projet motivé de formation évalué sur 20.
 - À partir de la session 2025, chaque CEV indique dans les critères généraux d'examen des vœux locaux si le projet motivé sera ou non pris en compte. S'il n'est pas pris en compte, la moyenne sur 20 des notes ci-dessus compte pour 50%, et donc à proportion identique à celle résultant de l'évaluation de la fiche avenir.
- Pour les candidats ne disposant pas de fiche avenir (réorientations, bacs étrangers, autres diplômes, certaines césures), la note sur 20 points est obtenue selon les modalités suivantes :
 - Pour 50%, la moyenne sur 20 des notes suivantes : moyenne générale à l'année de première ; moyenne générale à l'année de terminale ; moyenne du bac.
 - Pour 50%, le projet motivé de formation évalué sur 20.
 - Les CEV peuvent être amenées à valoriser les parcours post bac, par exemple en prenant en compte le nombre d'ECTS validés dans des études supérieures. Dans ce cas, les modalités d'évaluation sont précisées dans les critères locaux d'examen des vœux.

Test d'auto-positionnement

Afin d'évaluer leurs compétences et leur niveau de préparation, tous les candidats à une inscription en STAPS sont invités à réaliser le test d'Auto-Positionnement en Ligne des Lycéens (ApLLy) :



www.aplly.c3d-staps.fr

Ce test, passé de manière totalement anonyme, repose sur des données statistiques dont la fiabilité est vérifiée chaque année. Les membres des CEV n'ont aucun moyen d'en utiliser les résultats à des fins de classement ou de sélection des dossiers.

Dispositions spécifiques pour entrer en DEUST STAPS (entrée sélective)

Certaines universités intègrent des formations sélectives réalisées en deux ans, les DEUST (diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques). Il existe six spécialités de DEUST dans la filière STAPS :

1. Animation et Commercialisation de Services Sportifs (ACSS)
2. Animation et Gestion des Activités Physiques, Sportives et Culturelles (AGAPSC)
3. Activités Physiques et Sportives Spécialisées, Inadaptation Sociale (APSSIS)
4. Activités Physiques et Sportives Adaptées (APSA)
5. Pratique et Gestion des Activités Physiques, Sportives et de Loisirs pour les Publics Seniors (APSLPS)
6. Métiers de la Forme (MF)

Les candidats à un DEUST AGAPSC peuvent être convoqués à une audition (généralement en format distanciel).

Les candidats à un DEUST MF peuvent être soumis à une audition ainsi qu'à des épreuves physiques (capacités physiques globales et cours collectifs de fitness). S'ils sont présélectionnés dans plusieurs DEUST MF, ils peuvent choisir de passer les épreuves physiques dans l'une des universités où ils ont été présélectionnés. Cette université délivre alors une attestation de niveau de pratique que le candidat pourra remettre aux autres universités dans lesquelles il a été présélectionné. En d'autres termes, un candidat qui postule dans 5 DEUST MF et qui est présélectionné dans 3 d'entre eux passe une seule fois les épreuves physiques sur le site de son choix parmi les 3. Sur ce même site, il passe en présentiel une audition valable uniquement pour ce site. Pour chacun des deux autres sites, il passe une audition en visioconférence.

Le QR code ci-contre permet d'accéder à l'attestation de résultats aux épreuves physiques de DEUST MF (ou [en cliquant ici](#))

